

COMPTE RENDU DU CTL « RESTRUCTURATIONS-NRP » DES 21 ET 22 OCTOBRE 2021

Avant même que ne débute ce CTL, l'ambiance était électrique et grinçante... En effet, nous apprenions par des collègues la veille à 21h00, que la liste des affectations provisoires des agents concernés par les restructurations NRP, leur avait été envoyée directement, alors que les Organisations Syndicales NADA !!!

Dans la même veine, les plans d'aménagement du futur site de Rivesaltes avaient été discutés au sein du SIP Agly, mais avec les Organisations Syndicales NADA !!!

Et pour couronner le tout, nous apprenons la veille dans l'après-midi que seuls 2 représentants syndicaux auraient le droit de siéger en présentiel (alors que même des membres de la direction reconnaissent que l'audio et la visio sont complètement pourries et inaudibles, un comble !).

Résultat, un « léger agacement » à l'ouverture de la séance et une bonne demi-heure de haussement de ton pour, au final, un renvoi de la quasi-totalité des représentants de la direction en visio et tous les représentants syndicaux en présentiel pour pouvoir évoquer en détail tous les dossiers !!!

Prévu initialement sur une journée, il aura fallu finalement 2 jours de débats pour venir à bout des dossiers de la « mise en place » du NRP au 1^{er} janvier 2022... Et encore, nous n'avons pas pu aborder les questions diverses qui ont été traitées lors de la reconvoquection du CTL le vendredi 29 octobre, puisque, bien entendu, les organisations syndicales ont unanimement voté CONTRE ce projet de NRP.

2 jours de débats pour quoi ? Pour s'entendre dire ce que l'on voyait arriver depuis déjà quelque temps : les nouvelles structures vont se mettre en place « quoi qu'il en coûte ! »

- sans les personnels attendus pour certaines :

Alors que la plupart des services ont déjà la tête sous l'eau et le nez dans le guidon pour tenter de se maintenir à jour, la charge de travail arrivant et les efforts d'adaptation que vont devoir subir les nouvelles structures ne sont absolument pas pris en compte...

Rajoutez à cela, dès le départ, un déficit d'effectifs pour le SGC de Prades (-1A, -5B), le SGC de Céret (-1A, -1B, -2C), la Tréso de Thuir (-2B), l'antenne d'Elne (-1B) et le SIP Rivesaltes (-6C, +1B) ...

Comment voulez-vous sérieusement que cette réforme marche, quand les dés sont pipés dès le départ !

- sans les travaux réalisés afin d'accueillir les collègues dans des conditions décentes pour d'autres :

Entre le covid, les appels d'offres, la pénurie de matériaux... Les conditions d'installation dans les futures structures ne sont vraiment pas à la hauteur d'une réforme de cette ampleur ! Et ce sont encore les agents qui vont devoir en subir les conséquences (installations provisoires jusqu'à on ne sait quand, déménagements multiples...).

- sans savoir qui pilotera les nouveaux services :

Il va falloir attendre les affectations nationales et les arbitrages de la direction pour plusieurs sites et certains CDL (conseillers aux décideurs locaux). En attendant les bruits de couloirs vont bon train... A vos pronostics !

- sans visibilité sur les renforts que la direction va devoir mettre en place pour les structures déficitaires en agents (et elles sont déjà trop nombreuses !) :

L'EDR, déjà réduite à sa portion congrue, va devoir se démultiplier pour faire face aux demandes des sites déficitaires, surtout que tous les équipiers ne sont pas des spécialistes GP (seulement 8 le sont) !

La direction envisagerait même « une cellule de soutien aux structures » sur Arago. Mais avec qui et en abandonnant quelles missions ??

Courage à eux et aux collègues qui vont devoir absorber la charge de travail supplémentaire induite par ces restructurations.

-sans connaître le nombre des futures suppressions d'emplois, ni leur localisation alors que cela va impacter directement les futures affectations des collègues touchés par les restructurations ! :

« il n'y a aucune garantie qu'il n'y ait pas de suppression d'emplois dans les services restructurés ! » dixit Mme Guillouet.

Et quels impacts sur les futures affectations et priorités pour les collègues à qui la direction a garanti telle ou telle affectation dans le cadre du NRP ?

Et l'on ne parle pas des départs en retraite déjà programmés qui vont encore compliquer la situation de certains postes !

Attention ? les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient ! On vous donne d'ores et déjà rendez-vous en mai pour le mouvement d'affectation local.

Au final, au 01/01/2022, la situation se résumera à :

STRUCTURES	EMPLOIS PREVUS	SOLDE EMPLOIS	TRAVAUX	
SGC ARGELES	1A+, 1A, 7B, 4C	+1B, +1C	NON	Quel chef ?
SGC ST ESTEVE	1A+, 2A, 10B, 3C	-2A , +1C	NON, bail prolongé au 31/12/2022	Implantation définitive où et quand ?
SGC CERET	1A+, 1A, 5B, 4C	-1A, -1B, -2C	OUI mais quand ?	Quels renforts ?
SGC PRADES	1A+, 2A, 15B, 3C	-1A, -5B	OUI mais quand ?	Quels renforts ?
THUIR	1A+, 1A, 7B, 3C	-2B	OUI mais quand ?	Quels renforts ?
SIP REART	2A+, 3A, 14B, 31C	+1A, +2B	OUI mais quand ?	Quel chef ? Quelle organisation ? Cellule accueil maintenue jusqu'au déménagement sur Rivesaltes.
SIP RIVESALTES	1A+, 2A, 15B, 20C	+1B, -6C	OUI mais quand ?	Implantation définitive quand ? Quelle organisation ? Quels renforts ?

ANTENNE ELNE	3B, 1C	-1B	OUI mais quand ?	1B détaché du SIP Agly en renfort. 1 vigile prévu. Déplacement régulier d'1 A sur site. Maintien d'une caisse espèce.
SIP PRADES	1A+, 1A, 6B, 7C	OK	OUI mais quand ?	
ANTENNE SAILLAGOUSE	1B, 3C	OK	NON	Demande création d'1A vu la situation géographique. Maintien d'une caisse espèce.
SIP CERET	1A+, 2A, 10B, 16C	+1B	NON	

Au regard de la situation catastrophique de certains services, on peut s'interroger sur le choix de la direction de positionner des agents entrant dans le périmètre de restructuration sur des services qui eux n'en faisaient pas partie (1B à la Direction, 1B à l'Hôpital et 1B à la Paierie Départementale).

Concernant les CDL, des fiches de postes ont été publiées pour ces « emplois aux choix ». Il faudra donc attendre les mouvements nationaux A+ et A pour avoir la vision définitive.

Ainsi, aux CDL déjà affectés (M Vidal sur Prades, Mme Henoc sur St Paul de Fenouillet et Ille sur Têt, Mme Grégoire sur Claira), se rajoutent : M Moreno (en remplacement de M Audeoud sur St Estève), M Bonaure sur La Llagonne et Saillagouse, et M Bruyère sur Argelès sur Mer.

Reste à nommer 1A+ (IdivCN) sur Céret et Arles sur Tech et 3A (dont 1 en 2023) sur Thuir, St Cyprien et Perpignan.

Bref, vu l'impréparation générale qui ressort des débats, vu le manque criant d'effectif prévu pour le lancement des opérations, vu le retard dans les travaux immobiliers, vu les conditions de vie au travail dégradées que vont devoir subir les agents, vu l'incertitude sur les futures affectations (au regard des suppressions d'emplois à venir)...

POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LE NRP C'EST TOUJOURS NON !!!

Les seules bonnes nouvelles de ce CTL furent l'annonce de l'affectation de 3 C stagiaires sur le département (2 à Cabestany et 1 à l'accueil de la Côte Vermeille), et la signature de 4 contrats d'apprentissage (SIE Perpignan pour 2 ans, SIE Réart pour 2 ans, Municipale pour 1 an et Paierie Départementale pour 1 an).

RECONVOCATION DU CTL LE 29 OCTOBRE 2021

Les Organisations Syndicales ayant unanimement voté CONTRE le projet de NRP en 1ère instance, une seconde convocation du CTL a eu lieu le 29/10/21.

La direction n'ayant rien de nouveau à présenter, ni aucune modification à apporter au projet de mise en place du NRP pour le 1^{er} janvier 2022, nous avons de nouveau voté CONTRE à l'unanimité.

**POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES,
LE NRP CE SERA TOUJOURS NON !!!**

Les Organisations Syndicales ont réitéré ensemble leur demande d'un moratoire sur la question Charges/Emplois.

Après plus de 10 ans de suppressions d'emplois et de restructurations permanentes, il serait quand même temps de faire un **vrai** bilan de la situation à la DDFIP 66 !

Mais ça risque de piquer !!!

Nous avons donc enfin pu aborder les Questions Diverses :

- **Habilitations informatiques** : la direction va essayer d'anticiper la situation au 1^{er} janvier avec les chefs de services afin qu'il y ait le moins de bug possible.

- **NRP 2023** : > transformation de la Municipale en SGC et relocalisation.

> fusion des SIE Perpignan et Réart.

> travaux pour l'arrivée du centre de contact des professionnels prévue en 2024.

- **Les annuaires** sont accessibles pour les télétravailleurs : un lien d'accès et un pas à pas ont été envoyés aux agents pour y accéder suite à nos demandes.

- **Forfait mobilité durable 2021** : une communication sera faite aux agents début 2022 par la direction.

- **Prime de restructuration** : > 18 agents sont actuellement concernés (4 Ille, 4 St Laurent, 2 Ht Vallespir, 1 Cabestany, 3 venant de l'Aude sont en cours de traitement... 1A Rivesaltes et 3 A+ sont à traiter).

> 7 agents de la Paierie vont être concernés.

> possibilité de fractionner le versement de la prime sur 2 années.

> la direction a demandé une expertise RH en cas de double restructuration sur une même année... à suivre.

- **EDR** : le site d'Elné restera identifié comme une résidence administrative (même en antenne).

- **Climatisation** : confirmation que le système du local courrier est bien intégré au circuit général. la dernière maintenance a été effectuée au moi de mai 2021.

- **Rénovation des ouvrants de la Côte Vermeille** :

178 ouvrants restent à changer suite à l'état des lieux de 2020.

un plan global de financement (éligibilité à la prime de rénovation énergétique 2022) va être redemandé (rejeté en 2021). Il englobera aussi Céret et Prades.

- **Télétravail** : un rappel va être fait par la direction pour éviter les connexions à 6h30 ou 22h00 !

- **Travaux parking de Prades** : il appartient à la direction d'assurer la sécurité des agents et des véhicules. Elle est donc en droit d'abattre l'arbre (selon l'ISST et le code du travail) !